

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 13 NOVEMBRE 2020

Présents :

Directrice : Mme CASPAR (PS).

Equipe enseignante : Mme NOVELLI (PS), Mme BARROIS (MS), Mme LESCOUFF (GS), M. DI PIETRO (MS/GS), Mme ARNAUD (Remplaçante Mme LESCOUFF).

Représentant des écoles auprès de la DASEN (inspection académique) : M. BROGINI.

Représentants des parents d'élèves élus (APE Maternelle Saint-Pierre de Féric) 5 personnes : Mme IVARS (MS), Mme d'AUBREBY (GS), M. BERNARD (PS), Mme CARN (MS, remplaçante Mme GUIDI), Mme OTAL (PS, remplaçante Mme AUBERT).

Représentant Mairie : M. CONDOMITTI.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Résultats des élections et présentation des nouveaux membres de l'APE,
- 2 - Sécurité à l'école
- 3 - Vote du règlement intérieur
- 4 - Projet d'école
- 5 - Sorties scolaires
- 6 - Questions diverses

En raison de la situation sanitaire la réunion a lieu en vidéo conférence. La séance est ouverte à dix-sept heures trente par La Directrice Mme CASPAR.

1) Tour de table

Présentation de M. CONDOMITTI, élu en mars 2020 sur la liste de M. Estrosi, Adjoint au maire délégué au territoire des collines niçoises et aux professions libérales ; et délégué au conseil d'école.

Présentation de M. BROGINI, Représentant des écoles auprès de la DASEN (inspection académique).

2) Élection des représentants des parents d'élèves

L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu le 9 octobre 2020. Il n'y avait qu'une seule liste constituée par l'Association des Parents d'Elèves de l'école, ainsi composée :

▪ 5 parents d'élèves titulaires

1. Maeva IVARS (MS Di Pietro)
2. Laure d'AUBREBY (GS Lescouff)
3. Bérengère AUBERT (MS Barrois)
4. Vanessa GUIDI (PS Novelli)
5. Alexandre BERNARD (PS Caspar)

▪ 5 parents d'élèves suppléants

1. Laurent POZZOVIVO (GS Lescouff)
2. Julie LAUGIER (PS Novelli)
3. Sabrina PACE (MS Barrois)
4. Nathalie OTAL (PS Caspar)
5. Fanny CARN (MS Di Pietro)

Le taux de participation qui s'élève à 54,44 % est plutôt satisfaisant.

Les élections se sont correctement déroulées par correspondance.

Le conseil d'administration est composé de 18 personnes, ce qui est très satisfaisant car ce nombre est en nette augmentation par rapport à l'année dernière. Malheureusement, la conjoncture ne permet pas d'organiser ou de participer à toutes les fêtes habituelles comme Halloween et les fêtes de quartier.

Les décisions prises par l'Ape pour l'immédiat sont de maintenir la venue du Père Noël à l'école le 10 décembre à condition que ce dernier soit masqué. Il fera le tour des classes comme à son habitude le matin. Puis un photocall sera aménagé par l'Ape dans le hall de l'école l'après-midi, afin que chaque enfant qui le souhaite puisse prendre une photo avec le Père Noël (celles-ci seront disponibles pour chaque parent avec des codes d'accès sur le site de l'Ape) et recevoir son livre sur le thème de « Petit loup et Noël » financé par l'Ape grâce au partenariat avec l'association « Lire c'est partir ».

Pour les partenariats de fin d'années, celui de Jeff de Bruges n'a pas été renouvelé au profit de paniers garnis réunissant plusieurs producteurs locaux, celui de la Jardinerie de Pessicart continue. Un mot dans les cahiers de liaison et la communication sur le site et le compte Facebook de l'ape seront diffusés dès le 23 novembre 2020.

3) Sécurité à l'école

L'exercice évacuation incendie a été réalisé le 18/09.

L'exercice attentat, a été réalisé le 29/09.

L'exercice anti-intrusion, a été réalisé le 13/10.

L'exercice confinement, sera réalisé le 19/11.

L'exercice séisme, sera réalisé le 27/11.

Le problème général de ces exercices reste la diffusion des différents signaux. Le sifflet est inaudible dans la classe de M. DI PIETRO, la sonnerie d'école aussi dans différentes classes si les enfants font du bruit, ...

M. CONDOMITTI relaie l'information et revient vers la directrice dès que possible

Les deux boutons d'alerte (un chez Mme MURCIA l'économe et un au RDC de l'école) ainsi que la caméra à l'entrée de l'école permettant un visuel assez précis permettent de maintenir la liaison avec le PC sécurité de la ville de Nice.

Il est évoqué de demander aux copropriétaires de la résidence de modifier la minuterie du portail afin que celui-ci reste fermé en dehors des entrées et sorties de l'école, une première demande non-aboutie avait été faite après l'attentat de 2016.

M. CONDOMITTI va rechercher cette première demande et voir comment la présenter de nouveau.

Au vu de l'inquiétude des enseignants et des parents suite aux tragiques événements, M. CONDOMITTI rappelle que la présence de la police lors des entrées et sorties des écoles est répartie entre la police nationale (en priorité sur les écoles à risque) et la police municipale (sur les autres écoles, soit 120 établissements). Cela équivaut à un roulement de 2 ou 3 jours devant notre école. Il est constaté une amélioration d'organisation due au co-voiturage de 4 policiers qui se répartissent entre l'école élémentaire et l'école maternelle, ce qui permet de ne pas surencombrer le trafic routier et d'assurer un maximum de présence.

Il est évoqué que les bornes d'appel d'urgence reliées au CSU seront installées devant chaque école d'ici février 2021.

La présence de la police au sein de l'école (en test dans d'autres établissements) n'est pas mise en place car il fallait l'unanimité au conseil d'école lorsque cela a été proposé

4) Vote du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera disposé dans les cahiers de liaison pour la signature des parents.

5) Projet scolaire

Le projet d'école se déroule jusqu'en 2024 et est en cours de validation par l'inspectrice de circonscription et donc susceptible d'être modifié.

Il se compose de 4 grands axes :

AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Objectif 1 : Adhérer aux valeurs de la République

Objectif 2 : Eduquer aux arts et à la culture. Dans le cadre du TAEC, les sorties culturelles prévues ont dues être annulées. Cela concerne l'ensemble des classes, sauf celle qui devaient se rendre au théâtre les 17 et 18 décembre).

Objectif 3 : Renforcer les actions dans le cadre de la transition écologique et développement durable. En attente cette année, une sortie sur le thème de la mer a eu lieu l'année dernière.

Objectif 4 : Porter les valeurs du sport et de la santé

AXE 2: Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

Objectif 1 : Agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction de compétences

Objectif 2 : Prendre en compte les difficultés des élèves et améliorer la réussite scolaire. Les tests révèlent une difficulté de reconnaissance entre les différents types d'écriture (scripte, cursive, ..), il semblerait que ce soit un problème de forme plus que de fond, les élèves seront donc entraînés sur le même type d'exercice. Ainsi qu'une difficulté à la résolution de problème, car les tests sont réalisés trop tôt dans l'année et ne laissent pas assez de temps aux élèves pour intégrer la méthodologie.

Objectif 3 : Développer la pratique d'une langue vivante étrangère. A cet âge, il s'agit d'imprégnation. En cohérence avec les classes d'élémentaire, l'anglais est en première ligne. Les enseignants ont demandé aux parents d'origine étrangère et qui le souhaitent d'intervenir pour des ateliers de sensibilisation. Le Nissart est aussi présent, les élèves ont l'habitude d'apprendre Nissa la Bella lors de la fête des Mai, et des ateliers de cuisine, des spectacles ou des cours de danse en Nissart sont envisagés dès que les restrictions dues à la crise sanitaire seront levées.

AXE 3: Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Objectif 1 : Identifier les besoins différenciés des territoires.

Objectif 2 : Mise en place de pédagogies innovantes pour motiver les élèves . Décloisonnement en atelier, atelier de lecture, numérique, ...

AXE 4 - Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement

Objectif 1 : Reconnaître et valoriser l'implication des personnels dans leur parcours de formation. Développer le numérique, les classes de Mme CASPAR et Mme LESCOUFF se sont inscrites sur toutemonannée.com afin de moderniser et favoriser les échanges avec les parents, l'année dernière la classe de Mme LESCOUFF a créé un livre numérique sur tablette.

Objectif 2 : Agir sur les différentes formes d'inégalités.

6) Sorties scolaires

Les sorties sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Le budget mairie de l'année dernière avait été reporté jusque décembre 2020, or une partie seulement a pu être utilisée lors de la sortie à l'écomusée des classes de Mme LESCOUFF et M DI PIETRO. M CONDOMITTI se renseigne pour savoir si la somme restante peut être reconduite jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'Ape appuie cette demande.

Le budget donné par l'Ape l'année dernière pour les sorties annulées sera utilisé dès que les conditions sanitaires le permettront.

7) Travaux

Les problèmes récurrents sont cités :

Infiltration du toit verrière et gros dégâts d'humidité dans le dortoir et la classe de Mme NOVELLI.

Réparation des stores extérieurs et retrait des rideaux devant les classes.

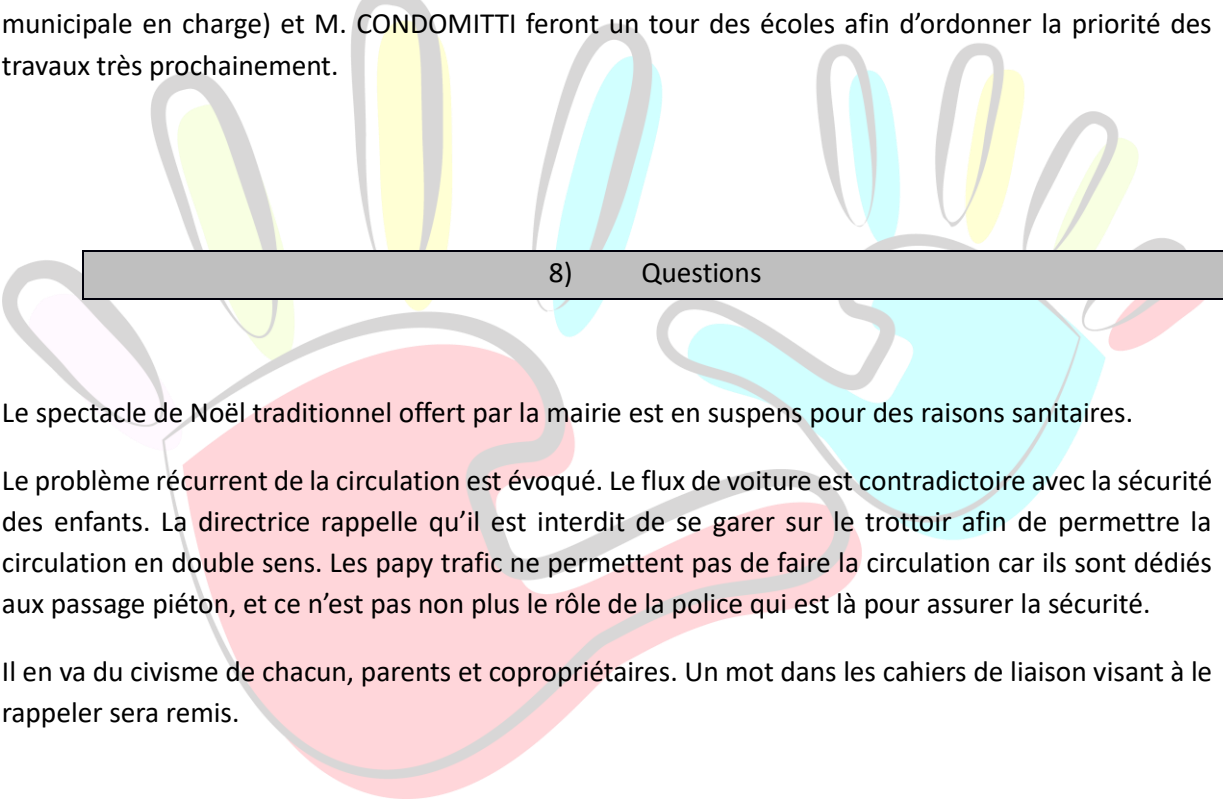
Peinture du mur de l'escalier.

Vétusté et dangerosité des structures de jeux dans la cour. La structure se dévisse et les enfants s'enfoncent des échardes régulièrement. La demande de changement a été faite par Mme CASPAR, M CONDOMITTI va appuyer la demande.

Dangerosité de l'espace avec les grosses pierres où les enfants jouent, il est demandé de les retirer afin d'y aménager un espace vert ce qui permettrait de replanter les arbres qui avaient été coupés par erreur lors du passage des jardiniers.

Réseau de l'école très mauvais, la commande de la borne wifi est en cours depuis deux mois.

M. CONDOMITTI nous informe que les budgets sont en cours d'attribution. M. Pierre FIORI (conseiller municipale en charge) et M. CONDOMITTI feront un tour des écoles afin d'ordonner la priorité des travaux très prochainement.



8) Questions

Le spectacle de Noël traditionnel offert par la mairie est en suspens pour des raisons sanitaires.

Le problème récurrent de la circulation est évoqué. Le flux de voiture est contradictoire avec la sécurité des enfants. La directrice rappelle qu'il est interdit de se garer sur le trottoir afin de permettre la circulation en double sens. Les papy trafic ne permettent pas de faire la circulation car ils sont dédiés aux passage piéton, et ce n'est pas non plus le rôle de la police qui est là pour assurer la sécurité.

Il en va du civisme de chacun, parents et copropriétaires. Un mot dans les cahiers de liaison visant à le rappeler sera remis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.